



## CIRCULAIRE DE RENTREE 2022 *publiée le 16/06/2022*

C'est avec grand plaisir que nous retrouverons le plus grand nombre en septembre pour démarrer une nouvelle année scolaire.

Les orientations pédagogiques de l'établissement seront axées sur :

- ❖ une pédagogie créative permettant à tout enfant de se construire en tant qu'élève certes, mais également en tant que personne sur le plan intellectuel, physique, relationnel, culturel et spirituel ;
- ❖ une attention toujours plus grande sera portée sur les fragilités et les points d'appui de chacun ;
- ❖ le bien-être à l'école et en soi sera mis en avant, avec un axe de travail sur le vivre ensemble ;
- ❖ une ouverture sur le sport, la culture, le numérique, l'environnement, les arts, les langues vivantes

Les évaluations de début d'année seront reconduites comme chaque année et permettront de prendre en compte les avancées de chacun. En ma qualité d'enseignante spécialisée, j'analyse ces évaluations pour chaque élève depuis 8 ans, ce qui permet à l'équipe enseignante et moi-même d'accueillir et d'accompagner votre enfant avec une vision affinée de son parcours scolaire.

En tant que chef d'établissement, je continuerai à accompagner individuellement les 215 élèves qui seront accueillis à la rentrée. Vous connaissez mon engagement vis-à-vis d'eux, en me mettant à leur écoute et à votre écoute, en mettant en œuvre des médiations, en mettant au travail des objectifs leur permettant de renouer avec les apprentissages, leur scolarité et leur positionnement dans la relation aux autres. Je vous remercie de la confiance que vous me portez en me confiant vos enfants et les situations particulières qu'ils peuvent vivre. Je vous invite alors à rester dans l'échange, axe incontournable de notre projet éducatif qui en fait sa force. Ainsi, nous arriverons toujours à trouver des solutions ensemble et nous verrons des situations se dénouer, des enfants se construire, des élèves s'épanouir comme de nombreux témoignages peuvent l'attester cette année encore.

Pour les parents qui souhaitent s'impliquer davantage dans la vie de l'école, en partageant leur idée de projets, en donnant un peu de leur temps pour bâtir ces projets dans les seuls buts d'éveiller et de faire grandir les enfants, je vous invite à vous faire connaître auprès de l'association des parents d'élèves, à cette adresse : [apel@ecolecharlespeguy.fr](mailto:apel@ecolecharlespeguy.fr). Je vous remercie d'y penser durant l'été ; c'est dans ces temps de rencontres que naissent les plus beaux projets de l'école.

Pour les parents, les grands parents, les anciens de l'école, qui ont envie de s'impliquer davantage sur la question de la gestion administrative de l'association OGEC, merci de vous rapprocher de moi par mail [direction@ecolecharlespeguy.fr](mailto:direction@ecolecharlespeguy.fr) ou téléphone 06 64 84 23 41. Nous avons besoin d'administrateurs pour veiller au bon fonctionnement de l'association. Durant l'année, 5 Conseils d'administration et 1 Assemblée Générale sont à honorer. Après 3 ans de travaux, les dossiers sont un peu plus légers.



## *Le jour de la rentrée*

---

**Les élèves sont attendus pour faire leur rentrée**

**le jeudi 01 septembre 2022 à**

**9h : L'élémentaire : CP/CE1/CE2/CM1/CM2**

**9h30 : La maternelle : TPS/PS/MS/GS**

**10h : Les nouveaux élèves de l'ULIS**

**Parents, nous vous accueillerons avec vos enfants dans la cour de l'école, avant que les enfants rejoignent leur classe.**

Les nouveaux élèves devront apporter les éléments manquants au dossier d'inscription : certificat de radiation de l'établissement précédent ; livret scolaire ; certificat d'aptitude à la vie en collectivité (1<sup>ère</sup> année de scolarisation) ; attestation d'assurance scolaire ; justificatif de domicile pour les élèves domiciliés sur Bouillargues.

## *Règlement intérieur : les accueils et les sorties*

---

**Jusqu'à nouvel ordre, les parents ne peuvent plus entrer dans l'enceinte de l'école (Protocole sanitaire de l'Education Nationale COVID-19 + Mesures Vigipirate plan renforcé).**

**Tous les accueils (de 8h45 à 8h55) se font au portail pour tous les élèves de la TPS au CM2.** Les horaires d'ouverture du portail devront être obligatoirement respectés. Si un retard est constaté, l'enfant devra se rendre au secrétariat, muni d'un billet de retard présent dans son carnet de correspondance, que vous aurez renseigné. Il sera accompagné en classe sur un temps différé. Au bout de 3 retards, le règlement intérieur sera appliqué.

Les élèves entrent seuls et rejoignent immédiatement leur salle de classe dans laquelle l'enseignant les attend. Un personnel est présent pour accompagner les maternelles.

**Toutes les sorties se font au portail pour tous les élèves de la TPS au CM2. L'ensemble des enseignants sera donc présent si vous avez besoin d'échanger avec eux.**

Les enseignants accompagnent leur groupe classe jusqu'au portail.

- ❖ Les élèves de TPS/PS/MS sortent à 11h50 et 16h50
- ❖ Les élèves de CP/CE1/CE2 sortent à 11h55 et 16h55
- ❖ Les élèves de CM1/CM2 sortent à 12h et 17h

Les élèves sortent de l'école sous le regard du personnel présent au portail.

Il est demandé aux familles qui ont plusieurs enfants d'arriver à l'horaire de sortie de l'enfant le plus jeune.

A 17h05, les enfants qui n'auront pas rejoint leur parent, seront accompagnés à la garderie. Il vous faudra vous annoncer à l'interphone pour récupérer votre enfant et émarger sur le registre.

## L'organisation des classes

---

### Ecole Charles Péguy - Equipe enseignante 2022-2023

#### Maternelles

Mme CHOUZENOUX Maëlle : TPS/PS  
+ ACEM Davina



Mme TABONE Lucile et  
M PINONCELY Matthieu: MS  
+ ACEM Gaëlle



Mmes TABONE Lucile (matin) et  
Mme CHOUZENOUX Maëlle (après-  
midi) : GS  
+ ACEM Christine



#### Dispositif ULIS

Mme ROGRON Chrystelle



Enseignant pas encore nommé: décharge de direction

#### Elémentaires

Mme HUGUES Elizabeth: CP



Mme PROBST Catherine : CE1



Mme BERNHART Dominique : CE2



Mme RICO Magali : CM1



M HAUTENNE Vincent : CM1/CM2



Les effectifs d'élèves permettent de constituer des cours simples à la rentrée. Seul M HAUTENNE accueillera quelques CM1 dont les parents ont déjà été informés.

L'enseignant qui assurera ma décharge de direction, sera nommé par le rectorat à la fin de l'été.

## Les fournitures de classe

---

Il revient aux familles d'acheter certaines fournitures ou de recycler celles en bon état des années précédentes. La liste des fournitures demandées par l'enseignant de votre enfant est visible à l'adresse <http://www.ecolecharlespeguy.fr/medias/files/liste-fournitures-parents-2022.pdf> dans l'onglet Rentrée scolaire 2022.

L'école commandera une fourniture collective et individuelle qui vous sera refacturée en septembre.

## *L'inscription aux services périscolaires : cantine et garderie*

---

Un service de cantine et de garderie (uniquement le soir) seront mis en place dès le jour de la rentrée. Merci de compléter le bon d'inscription ci-dessous **avant le 25 août 2022. Le formulaire ne sera plus accessible passée cette date.**

Il s'agit, par ce bulletin, d'inscrire votre enfant pour les 2 premières semaines de l'année afin de commander les repas. Un document sera remis à votre enfant le jour de la rentrée dans son carnet de correspondance pour les réservations à l'année.

**Attention il faut saisir 1 formulaire par enfant :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe5NGgriv\\_QtkKI8XNFb44eKZPKHz9TA5zy0-hBptRvNYOvBw/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe5NGgriv_QtkKI8XNFb44eKZPKHz9TA5zy0-hBptRvNYOvBw/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0)

Conseil : une fois le bulletin renseigné en ligne, vous pouvez vous envoyer la copie de votre saisie afin de vous souvenir de vos choix d'inscription.

Au plaisir de vous retrouver tous pour une nouvelle année.

Je vous souhaite un bel été.

Chrystelle Rogron, Chef d'établissement